

# Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure, le règlement numéro 2016-04 modifiant le règlement 2010-04 concernant les feux de foyer.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 6 juin 2016.

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 8 juin 2016,

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière